



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N°28

#### NECROLOGIE

La C.D.A. a appris, avec une grande tristesse, le décès brutal de Monsieur Jacques MARON, Président Délégué, Président de la Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations. Elle s'associe à la douleur de sa famille et apporte son soutien à son épouse et ses enfants et leur présente ses sincères condoléances.

#### MINUTE D'APPLAUDISSEMENTS

La C.D.A. Demande à tous les arbitres (Jeunes et Adultes), pour le week-end du 23 & 24 Février prochain, de bien vouloir faire une minute d'applaudissement en la mémoire de notre regretté Jacques MARON et quelque soit la catégorie

#### REUNION DE LA C.D.A. DU 11 février 2019

**Présents** : BRUNEL N, BRET V, GRUAU C, KLEIN F, LE JEUNE A, MARLHIN A, MARTIN A, MILHAN E, POMMIER M, RIPERT J-B, VIALLET R.

**Excusé** : MOUSTIER B

##### Début de séance 18h00

**MIHLAN Eric** ouvre la séance pour signaler les quelques soucis qui rencontre avec certains arbitres concernant du statut de l'arbitrage

**BRUNEL Nicolas** (Le Président) prend ensuite la parole pour féliciter nos candidats Ligue pour leur réussite, puis fait un compte-rendu de la réunion plénière à la Ligue avec BRET Vincent.

Ensuite il évoque le point sur certains arbitres pour décision à prendre..... Après concertation, la C.D.A. a décidé à l'unanimité, de suspendre, pour un délai de trois mois, de toute désignation officielle, deux arbitres ayant manqué à leur devoir.

**VIALLET Roland** fait le point sur toutes actions techniques faites et à venir puis évoque, comme l'an dernier, les Finales U13 Garçons & filles du 06 avril prochain dirigées par 15 jeunes arbitres

**KLEIN Frédéric** et **LE JEUNE Allan** font le point sur les dossiers en discipline et en appel

**POMMIER Michel** prend la parole pour faire un retour sur plateaux futsal et les désignations pour les finales futsal

**BRUNEL Nicolas** fait le point sur le groupe de travail concernant les observations

**BRET Vincent** fait le point sur les observations à date

**MARLHIN Alexandre** expose le nouveau projet sur les notations de fin d'année chez les adultes

**BRUNEL Nicolas** reprend la parole pour évoquer le projet d'observation des jeunes pour la saison prochaine puis fait le point sur la nouvelle circulaire concernant les désignations doublées

et termine en évoquant le cas de M. GRANGE Cédric, suite à son indisponibilité (C.M) jusqu'à la fin de la saison. Après concertation, la C.D.A. a décidé à l'unanimité de le déclasser en D2 pour la saison 2019/2020 si celui-ci renouvelle sa licence.

## ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 02 & 03/03/2019

- D 2 : BEGOT Jérôme
- D 3 : RAHIBI Mehdi

## INTEMPERIES - AVIS AUX CLUBS

La C.D.A. rappelle à tous les clubs que, lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, de contacter impérativement l'arbitre de la rencontre par tous les moyens et que si vous n'arrivez pas le joindre, d'en informer le Responsable de la Permanence Sportive, qui se chargera de faire le nécessaire.

Elle vous rappelle aussi que chaque fois qu'un arbitre qui se déplacera pour rien, ses frais vous seront imputés.

## COURRIERS DES ARBITRES

- BONNEVAY Ludovic : Lettre circonstanciée concernant la présence des deux éducateurs de la rencontre D 1 du 10/02/2019, lu et noté
- GALOYAN Youri : Planning travail du 04/02/2019 au 17/02/2019, lu et noté
- VARLOUD Mathis : Changement de coordonnées téléphoniques, lu et noté
- VARLOUD Mathis : Justificatif d'indisponibilité, lu et noté
- BAUDUIN Sylvain : Rapport circonstanciée d'un carton rouge (2 jaunes = 1 rouge) de la rencontre U 17 D 4 du 09/02/2019, lu et noté
- LE JEUNE Alan : Indisponibilité jusqu'au 15/04/2019, lu et noté, dans l'attente du Certificat Médical, prompt rétablissement
- BANCEL Denis : Demande de remboursement de frais de déplacement du 16/02/2019, lu et noté
- VALES Sylvain : Rapport sur joueur exclu, lu et noté ( doit être fait sur imprimé officiel a télécharger sur « Documents Arbitrage » « Rapport Circonstancié » ).
- AMARA Mohsen : Certificat Médical arrêt d'un mois, lu et noté
- BARBIER Jonathan : Certificat Médical pour la rencontre du 17/02/2019, lu et noté

## FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que 3 réunions de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15, U17 et U19 ont été programmées, à savoir :

- **Vendredi 22 février 2019, de 8h30 à 13h00 (Stade Synthétique de SALAISE SUR SANNE)**
- **Samedi 23 février 2019, de 8h30 à 13h00 (Stade de Jossols à DAVEZIEUX)**
- **Samedi 16 mars 2019, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique de CRUAS)**

**Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de l'une des 3 réunions de formation proposées.**

**A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.**

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique
- Point technique et administratif
- QCM sur les lois du jeu

- Informations diverses et bilan général
- Clôture de la matinée de formation

**Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive ne sont pas concernés.**

**Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.  
Cet avis tient lieu de convocation.**

## PRESENCE DES EDUCATEURS

### **Rappel aux arbitres Jeunes et adultes**

**La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :**

**U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc.**

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

## INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

## INFORMATION INDISPONIBILITES

**RAPPEL** : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

## FOOT DIVERSIFIE

**RAPPEL** : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

## INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

**ATTENTION** : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« [discipline@drome-ardeche.fff.fr](mailto:discipline@drome-ardeche.fff.fr) »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

## INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite. Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

## COURRIERS DES CLUBS

- VALLIS AUREA FOOT : Lettre d'excuse du joueur RACHEDI Sofiane seniors D2 du 09/02/2019, lu et noté
- FC CHEYLARD : Lettre d'excuse du joueur NURY Raphaël seniors D5 du 10/02/2019, lu et noté
- FC ANTRAIGUES : Demande d'arbitre en D 5 du 03/03/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée en fonction de la disponibilité de notre effectif
- FC ALLEX : Lettre circonstanciée sur le comportement d'un arbitre en U17 du 16/02/2019, lu et noté
- ESP HOSTUNOISE: Demande d'arbitre en D 5 du 03/03/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée en fonction de la disponibilité de notre effectif

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**